

PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

-

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées aux obligations de l'employeur en santé et sécurité
 - Appréhender la prévention et la maîtrise des risques
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de votre établissement par nos préconisations

•

FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

1 - Maîtriser la réglementation et les responsabilités SST

- Les obligations législatives et jurisprudentielles relatives au SST
- Savoir identifier la réglementation applicable à son activité
- Connaître les responsabilités civiles et pénales, les fautes, les sanctions
- Recevoir et transmettre une délégation de pouvoir
- Les obligations de déclaration d'accidents du travail et des maladies professionnelles.

2 – Maîtriser les acteurs SST, leurs obligations et leurs fonctions

- L'employeur, le CHSCT, les Délégués du personnel.
- Le médecin du travail/CARSAT/Inspecteur du travail.

3 - Manager la prévention et la maîtrise des risques

- Savoir établir son programme de management SST à partir de l'analyse des risques
- Établir le programme de formation
- Optimiser la maîtrise des opérations et des procédés et leurs modifications
- Veiller à l'application des consignes
- Valoriser les bonnes pratiques